

CFA LIEN



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

AGRÉMENT P002877

Bulletin trimestriel
Décembre 2015, janvier & février 2016

141

ANIMER EN PRISON



Centre de Formation d'Animateurs asbl
Formations à l'animation de groupes et en relations humaines,
à l'animation théâtrale et à l'animation vidéo

CFA

S O M M A I R E

2 Édito

3 Ça tourne: la plateforme de films d'atelier !

4 Dossier :
Animer en prison

8 Ombre et Lumières

9 Le CFALien devient numérique !

10 Formation au métier
d'Animateurs en Arts du
Spectacle en 1 an

12 FORMATIONS ET ANIMATIONS

Le CFALIEN est une publication du
Centre de Formation d'Animateurs asbl

Service de Jeunesse et de Promotion des
Travailleurs Socioculturels agréé par
le Ministère de la Fédération Wallonie - Bruxelles
Agréé par la COCOF comme Opérateur
d'Insertion Socioprofessionnelle

32, Chaussée de Boondael, 1050 Ixelles
Tél: 02/511.25.86 - web: www.cfaasbl.be

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 17h

É D I T O

Le dossier de ce CFALien vous propose de rencontrer deux animatrices intervenant en prison. Comment, aujourd'hui, parler de culture en prison alors que l'actualité, ou encore la Cour européenne des Droits de l'Homme, nous alarment, depuis de nombreuses années, sur les conditions de détention ? Quels sont la place et le rôle de la culture dans un lieu d'enfermement ? Les rédactrices de ce numéro, Nathalie Boulanger, formatrice au CFA en animation en arts de la scène et, Nane Vanderperre, coordinatrice pédagogique de la Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle du CFA, vous proposent un zoom entre quatre murs.

Pendant c'temps là au CFA, nous apportons les touches finales à un projet en gestation depuis dix-huit mois..., nous vous dévoilons la mise en ligne prochaine de « Ça Tourne », une plateforme web dédiée aux films d'atelier réalisés par des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous aurons l'occasion de vous la présenter plus en détails dans le prochain CFALien qui sera...numérique et bimestriel dès 2016.

Cette année 2015 se termine sur les notes tragiques des attentats du 13 novembre à Paris et à St Denis... Osons penser au-delà des indispensables affects : horreur, barbarie, stupéfaction...

Au CFA nous continuerons de remettre l'ouvrage sur le métier avec détermination. Au sein de nos instances, de nos stages d'animation, de nos sessions de formation, dans les réalisations vidéo et les créations théâtrales, la création collective restera le vecteur d'un pluralisme, que nous organisons par le dialogue et la libre discussion.

Nous continuerons de débattre ensemble, de penser ensemble, de réfléchir ensemble, d'argumenter ensemble, jouer ensemble, de créer ensemble, de vivre ensemble : jeunes/vieux, femmes/hommes, Homos/hétéros, Noirs/blancs/Jaunes/bronzés, croyants/non croyants, Chrétiens/musulmans/juifs... ce sont dans nos différences que nous créons aussi nos liens, n'en déplaise aux esprits chagrins !

Bonne lecture et à l'année prochaine,
Lamia Kebbou

ÇA TOURNE

— LA PLATEFORME DE FILMS D'ATELIER —

Au 1^{er} trimestre 2016, le CFA lance Ça tourne : la plateforme web dédiée aux films d'atelier. Réalisés par des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Des films

En Fédération Wallonie-Bruxelles, des centaines de jeunes participent chaque année à des ateliers vidéos proposés par des associations. Encadrés par des animateurs cinéastes, ils passent tour à tour derrière et devant la caméra.

Une grande quantité de films réalisés par ces jeunes en émerge. Peu d'espaces de diffusion leur sont offerts. Pourtant, ces jeunes sont des auteurs. Ils portent un propos et une vision artistique à valoriser et à diffuser.

C'est pour palier à ce manque que le CFA crée Ça tourne, une plateforme web de valorisation de l'expression de la jeunesse dans notre société.

Des méthodes

La mise en valeur des films réalisés par les jeunes n'est pas l'unique objectif du projet Ça tourne. Au-delà de la diffusion des films dans leur intégralité, Ça tourne propose également une mise en contexte des ateliers par le biais de fiches explicatives. Le processus de l'atelier et le travail de l'animateur y seront mis en lumière. Quelles sont les méthodes employées pour faire émerger l'expression ? Que faire de cette parole ? Comment lui donner une forme cinématographique ?

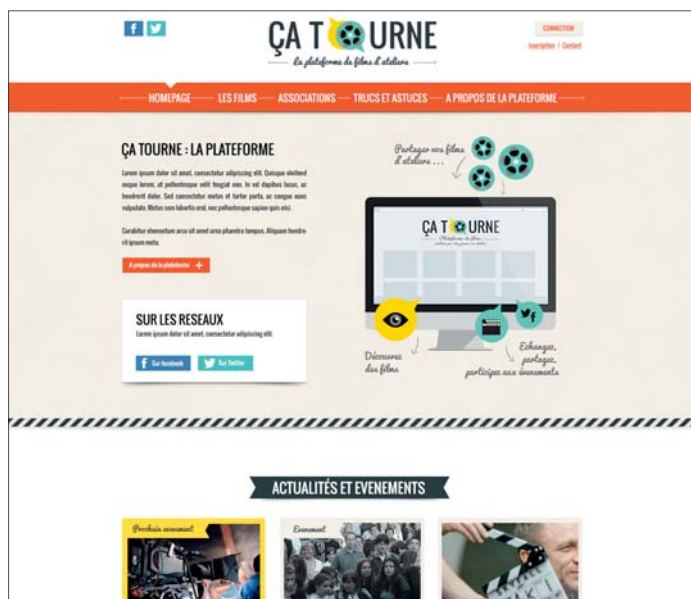
Des «Trucs & Astuces» relatifs à la technique, à la théorie liée au langage cinématographique, aux outils d'animation ou encore des témoignages et partages d'expériences apporteront également un éclairage sur le travail de l'animateur dans les ateliers vidéo.

Enfin, Ça tourne offrira une vitrine aux associations porteuses de projets d'ateliers audiovisuels destinés aux jeunes afin que les internautes puissent en prendre connaissance.

Des rencontres

Parce que les opportunités de rencontres entre animateurs cinéastes vidéos (professionnels et/ou en devenir) manquent, Ça tourne proposera un rendez-vous bisannuel. Cet événement prendra différentes formes : projection de films, rencontres entre jeunes réalisateurs et professionnels de l'animation, ateliers thématiques, etc.

Ces rendez-vous ouvriront le champ des possibles : élargissement de son réseau, découverte de nouveaux outils d'animation, développement de collaborations, ...



Votre film est :

- Le fruit d'une participation active des jeunes (entre 3 et 35 ans) tant à l'écriture qu'à la réalisation ?
- Le résultat d'un atelier collectif animé par une association située en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Contactez-nous via info@ca-tourne.be pour avoir les infos et pour poster votre film !

Pour être tenu informé du lancement de Ça tourne, likez notre page Facebook www.facebook.be/catourneBE.

DOSSIER : ANIMER EN PRISON

Depuis deux ans, le CFA organise, dans le cadre de la Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle, des soirées ciné-clubs où sont invités des professionnels qui ont pris part aux films projetés.

A cette occasion, nous avons rencontré Antonio Gomez Garcia, coréalisateur du film « Ombre et Lumière » qui témoigne d'un atelier théâtre en prison. Les échanges qui ont suivi se sont révélés riches et porteurs pour les futurs animateurs mais aussi pour l'équipe pédagogique du CFA.

Nous avons donc eu envie d'en savoir plus sur ces animations qui, de l'extérieur, peuvent sembler « pas comme les autres ». Nous avons contacté l'Adeppi, spécialisé dans le travail en milieu carcéral, qui nous a ouvert ses portes et a accepté de se raconter ...

Bonne lecture !
Nathalie Boulanger et
Nane Vanderperre

ANIMER EN PRISON

Par Nathalie Boulanger, formatrice au CFA en animation en arts de la scène et Nane Vanderperre, responsable pédagogique de la Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle au CFA.

Nous avons interviewé deux animatrices-formatrices-professeuses de l'Asbl ADEPPI, Ateliers D'Education Permanente pour Personnes Incarcérées : Loraine Chappet* et Pascale Belleflamme.

* Ancienne stagiaire de la Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle

Loraine, peux-tu nous présenter l'ADEPPI ?

LC : L'ADEPPI est une association d'Education Permanente (Ministère de la Culture de la Fédération Wallonie Bruxelles) pour personnes incarcérées. Elle a été créée il y a 35 ans par Jacqueline Rousseau, qui y travaille encore aujourd'hui.

Avec un petit groupe de 4 ou 5 personnes, ils ont créé cette association à la force de leur volonté et de leur motivation. Ils ont essuyé les plâtres de tout ce qui est formations, cours, animations, ateliers et autres activités en prison.

Jacqueline Rousseau avait-elle une formation particulière au départ ?

LC : Je ne pense pas. Elle y est allée franchement. Elle a plus de 70 ans maintenant, elle donne toujours des cours d'anglais et garde toujours cette envie.

C'est elle, avec l'aide du petit groupe de départ, qui est allée se battre et chercher tous les soutiens que l'on a aujourd'hui.

Par quelles activités l'Adeppi a commencé ?

LC : Au départ il s'agissait déjà bien d'éducation permanente en autogestion, d'ateliers de lecture, de théâtre, de musique ...

Doucement mais sûrement le projet s'est transformé. La Commission Communautaire Française (Cocof) qui s'occupe de l'insertion nous a donné des subsides supplémentaires pour organiser des cours afin de permettre la réinsertion.

L'Education Permanente qui travaille en prison ne fait pas le travail en amont de trouver des participants, des conventions ont donc été passées avec nous pour que ce soit nous qui les trouvions.

Petit à petit des briques se sont ajoutées et ça fait maintenant bientôt 35 ans qu'on existe et on est 33 à travailler.

Où travaillez-vous ?

LC : On travaille dans 11 prisons de Bruxelles et de Wallonie.

Quelles animations proposez-vous aujourd'hui ?

LC : En animation pure, sans parler des formations, on a des ateliers de théâtre, d'écriture, de sérigraphie, de peinture, de musique, de danse mais aussi de civisme, de communication non violente... On organise aussi de temps en temps des concerts.



Photo : Ombre et Lumières, voire en page 8

Le volet formations réinsertion comprenant plutôt des cours d'anglais, math, informatique, gestion et ainsi de suite. Nous allons aussi chercher des intervenants ponctuels qui interviennent pendant une ou deux semaines sur des thématiques spécifiques telles que, par exemple, la compréhension de soi, du pourquoi l'individu est en conflit et comment il en est arrivé là.

Et la vidéo ?

LC : La vidéo c'est possible mais c'est extrêmement compliqué à organiser notamment à cause du droit à l'image mais aussi parce qu'il est difficile de faire rentrer ce type de matériel en prison.

Toutes ces animations sont-elles faciles à organiser ?

LC : Avec le temps, on a réussi à s'implanter, une relation de confiance s'est installée. A présent l'ADEPPI sert de clé pour pouvoir créer beaucoup d'activités dans les prisons mais ça reste quand-même toujours un peu compliqué malgré tout.

Les ateliers sont-ils animés par des artistes ou des animateurs ?

LC : On essaie de faire intervenir des artistes mais des artistes-animateurs. On ne prend pas simplement un artiste qui va venir donner un cours. Les objectifs d'éducation permanente sous-tendent chaque atelier. On fait généralement appel à des associations d'artistes qui proposent un travail spécifique ou on donne les animations nous-mêmes. Il nous arrive d'aller nous former à de nouvelles techniques à proposer dans nos ateliers.

Toi, Loraine, ancienne stagiaire du CFA, comment as-tu été engagée ?

LC : J'ai répondu à une annonce après avoir été convoquée par Actiris.

Imaginas-tu travailler avec ce genre de public ? Avais-tu une fibre particulière ?

LC : Pas du tout ! En tant que fille de policier j'ai toujours évité ce monde qui ne m'intéressait pas du tout. Mais ayant eu la chance, pendant mon année de formation au CFA, de faire un de mes stages avec des adolescents en grande difficulté, j'ai réalisé que c'est avec ce public-là, devenu adulte, que j'aime travailler.

Je n'ai aucune formation de prof alors que je donne des cours. J'ai une formation

d'animatrice mais je suis engagée en tant que prof. Je pense que le fait d'avoir fait ce stage a influencé la décision de mon engagement. On m'a laissé ma chance. Ce qui prime ici c'est la capacité de travailler avec un tel public.

Pascale, peux-tu te présenter ? Quel est ton parcours ? Quelle a été ta formation ?

PB : Je suis photographe de formation. J'ai été fonctionnaire en promotion sociale, puis indépendante dans la bijouterie. J'ai alors commencé à faire du bénévolat chez Vie Féminine en ateliers créatifs puis, de fil en aiguille, j'y ai animé un atelier d'écriture puis un atelier de français langue étrangère etc.

Pour toi, quelle est la nuance entre artiste et animateur dans le cadre du travail en milieu carcéral ?

PB : Je dirais qu'il faut être les deux. Etre artiste sans savoir animer, ça ne sert à rien. En général, les artistes dans ce cas-là sont assez nombrilistes et les animations ne sont que du faire valoir. Mais être animateur d'un atelier artistique quand on ne maîtrise pas la technique c'est compliqué aussi. Donc les deux sont essentiels.

Animer demande aussi un minimum de compétences pédagogiques ...

PB : Je crois que ça, on l'a en soi. Moi ma formation d'animatrice visait des camps de jeunesse. Ça n'a rien à voir avec les adultes. Il y a des gens qui sont animateurs dans l'âme et d'autres qui auront beau suivre toutes les formations du monde, ils n'y arriveront jamais.

Comment en es-tu venue à animer en prison ?

PB : Si je raconte, ça va être drôle ! J'ai repris des études pour faire homologuer un de mes diplômes. Mon travail de fin d'études a porté sur la possibilité d'alphabétiser des femmes issues de l'immigration au travers d'ateliers artistiques. Dans mon travail de recherche de statistique, je suis tombée sur l'Adeppi. Au sortir de la défense de mon mémoire, il y avait une offre d'emploi pour l'Adeppi.

Que fais-tu exactement à l'ADEPPI ?

PB : Je suis engagée à la base comme prof de math et de français mais à côté de ça, l'été, je donne des ateliers d'arts plastiques

et d'écriture, que j'intègre d'ailleurs également dans mes cours.

Tout cela dans la mouvance de l'éducation nouvelle, avec toujours en toile de fond une question qu'on se pose. On a notamment travaillé cet été sur Pierre Soulages, un peintre qui peint tout en noir, avec comme recherche : « chercher la lumière dans le noir ».

Tu t'adresses à un certain public, tu dois donc cibler tes propositions ...

PB : Oui mais ils sont partants pour tout. On a fait un atelier d'écriture autour des libertés et contrairement à ce qu'on peut penser, il n'y en a qu'un qui a parlé de la prison. Ils ont tous parlé d'autres libertés. Une fois qu'on les met en contexte et qu'on ouvre les horizons, ils sont comme tous les autres.

Quelles sont les particularités des animations en milieu carcéral ?

PB : Moi, je n'en vois pas ! Je prends quelques précautions sur certains ateliers car j'ai peur de réactions qui pourraient être trop intenses mais sinon j'anime exactement la même chose chez Vie Féminine et en prison.

Tu animes seule ?

PB : Oui !

Tu n'es jamais accompagnée de quelqu'un ?

PB : Non !

Et tu n'as jamais eu d'embrouilles ?

PB : Dans ce cadre-là, non. J'ai eu des embrouilles comme tout le monde en prison, des gens qui se tapent dessus. Mais ce n'était pas l'atelier qui en était la cause, c'était autre chose qui était latent et qui aurait très bien pu sortir le lendemain.

Dans ces cas-là vous êtes épaulés par le personnel de la prison ?

PB : Dans ces cas-là, on appelle la sécurité. La confrontation avait été hyper violente et j'ai été tout de suite appelée par la directrice. Je me suis dit qu'elle allait me demander de faire un rapport mais la seule chose qui l'intéressait c'était de savoir comment j'allais. Elle m'a proposé une prise en charge par une psychologue de l'équipe qui fait du soutien aux agents.

Ca t'a permis de continuer ?

PB : Ce qui s'est passé ne m'aurait pas empêché de continuer. Je suis remontée en scène le lendemain. Après, j'ai pris congé mais il fallait que j'y retourne le lendemain. Sans ça j'aurais été trop bousculée. Je voulais aussi avoir une explication et permettre aux autres participants de venir déposer ce qu'ils avaient à dire. On était tous dans le même état. On a tous vécu la violence de cet homme sans raison apparente.

C'est un métier à risques ?

PB : Je pense que les prisonniers sont contents que des gens viennent de l'extérieur spécialement pour eux. Ils ont déjà ce respect-là vis-à-vis de nous.

LC : En prison, les gens font eux-mêmes la démarche pour être avec nous. C'est une des libertés qu'ils ont et ils n'en n'ont pas beaucoup.

PB : Je me souviens d'une collègue qui donnait un atelier à l'extérieur pour des personnes qui suivaient un cours de français. Elles avaient le choix entre un atelier de dessin, un atelier de théâtre. Les trois quarts des gens étaient là mais n'en n'avaient pas envie. Elle disait que, face à toutes ces réticences, c'était complètement inconfortable comme atelier.

Quels sont les effets des animations sur le public carcéral ?

PB : C'est un grand moment de reconquête humaine, de sociabilisation, de travail collaboratif. Je fais le même genre de travail dans mes cours de math ou de français et les résultats sont assez surprenants.

Dans mes cours, il y a un homme qui au départ, dans les évaluations, disait qu'il venait pour apprendre. A présent, il dit qu'il vient pour le lien social.

C'est un des rares moments où il y a un peu d'humanité dans ces prisons.

Qu'en est-il du cadre ?

PB : Il est fondamental de poser convenablement le cadre. Les détenus doivent savoir si on fait du récréatif, s'ils viennent simplement pour dessiner 2 ou 3 heures. Si on veut les emmener ailleurs, il faut d'emblée poser un cadre complet pour ne pas fausser le jeu.

Une des règles de mes ateliers d'écriture, c'est qu'en fin de séance, on partage ce qu'on a écrit. Par contre, ils ne sont pas obligés de tout partager.

Et comme avec tout le monde, comme en famille, on ne change pas les règles du jeu



en cours de route. Tu ne peux pas un jour dire à ton enfant qu'il peut faire quelque chose et lui dire le lendemain qu'il ne peut plus et le surlendemain qu'il peut de nouveau ... ça fait partie du bon sens.

Tu as des retours de certains ?

PB : Qu'un détenu dise venir au cours pour le lien social c'est déjà pas mal ! Aussi, quand ils savent que le journal de l'Adeppi va sortir, ils me demandent un atelier d'écriture. Une fois qu'ils y ont pris goût, ils sont très demandeurs que leurs textes soient mis en valeur.

Est-ce que certains sont dans le refus ? quittent les ateliers ?

PB : Oui. En général dès que le cadre est posé, ils abandonnent en disant que cela ne leur convient pas, que ce n'est pas ça qu'ils cherchent. Certains essaient puis se disent que c'est trop pour eux, qu'ils ne sont pas encore prêts mais qui parfois reviennent plus tard.

Et au sein même des ateliers ?

PB : Mais si bien sûr. Quand je vais moi-même dans un atelier d'écriture, il peut y avoir des moments où je fais de la résistance parce que des choses me titillent trop.

Un jour, dans un atelier, on en est arrivé à écrire une lettre à un emmuré, quelqu'un qui vivait dans un camp. Moi qui travaille en prison, je ne pouvais pas, ça m'a bloquée.

Est-ce qu'il y a des perturbateurs ?

PB : Ils ne restent pas longtemps. Certains détenus ne peuvent pas travailler avec les autres, ne veulent pas participer à des œuvres collectives.

En quoi le personnel carcéral soutient-il vos animations ?

PB : Ça dépend des prisons, des équipes mais aussi de notre implantation et de notre implication dans la prison. Si on prend les agents pénitentiaires avec condescendance, ils ne vont pas nous aider. C'est à nous d'être humbles.

LC : C'est aussi à nous de respecter leur travail. S'ils nous disent non parce que c'est trop dangereux et que ça crée trop de mouvements, on doit l'accepter car c'est la sécurité qui prime. On se doit de reconnaître leur travail.

PB : On y gagne de collaborer (en tout cas dans les petites prisons). Je me suis déjà retrouvée avec plus d'élèves en classe qu'il ne restait d'agents dans le cellulaire.

Les agents savent que si tout se passe bien, les gars en sortant de l'atelier seront calmes

et de bonne humeur et qu'ils vont apaiser l'ambiance dans les ailes. Au début c'était hors de question mais maintenant, ça se fait régulièrement.

Ils me font confiance. Au début on m'enfermait à clef, à présent la porte reste ouverte. Mais je prends toujours la peine de faire le point sur qui est arrivé etc. Le respect est mutuel et ils voient l'intérêt de mon travail. Tout ça facilite beaucoup les choses.

Des animations sont prévues aussi pour le personnel ?

PB : Non.

LC : Une prison nous avait demandé une formation informatique pour le personnel, on a dû refuser car cela n'entre pas du tout dans nos missions.

PB : Ça n'existe pas en Europe. Au Sénégal par exemple, il est de tradition qu'agents pénitentiaires et détenus participent ensemble aux animations, c'est normal. Tout le monde peut s'inscrire. Ici c'est impensable, tout est bien trop cadenassé.

En quoi l'opinion publique soutient-elle votre travail ?

Aah ! (rires)

PB : Les familles sont contentes. Quand les détenus peuvent donner aux familles ce qu'ils ont fait, ça leur procure beaucoup de fierté. Quand un article paraît dans le jour-

nal, quand on a exposé au Festival Arts et Alpha, pas mal de familles sont fières.

Par contre, la majorité de la population s' imagine que la prison c'est un hôtel. Et que les détenus sont mieux lotis que les sans abris qui sont dans les rues. En même temps quand on voit les reportages faits par les télévisions qui présentent les nouvelles prisons comme étant le grand luxe ... alors que moi, je ne voudrais pas y vivre ! Là les gens sont réellement enfermés parce que le système informatique les cloisonne en cellule. Beaucoup de détenus qui y sont allés ont demandé à être retransférés.

Il ne s'y passe rien ! Quasiment pas d'activités, pas de travail. Sortir de sa cellule pour pouvoir téléphoner, faire passer un billet de rapport à un agent ça fait au moins 2 secondes où on a parlé à quelqu'un.

LC : Dans la nouvelle prison, le téléphone, la douche sont dans la cellule, plus besoin de sortir. Donc ils ne sortent jamais de leur cellule sauf pour le préau.

PB : Pour cuisiner c'est sur rendez-vous parce qu'ils ne peuvent plus le faire en cellule. Il y a une cuisine et ils doivent s'inscrire et dire qu'ils voudraient aller cuisiner à telle heure mais c'est le désordre car certains détenus repartent avec les casseroles en cellule pour manger et donc ...

LC : C'est soi-disant cinq étoiles ...

Déontologiquement, vous n'avez pas le droit d'avoir des contacts avec d'anciens détenus ?

PB : On ne va pas les chercher mais j'en rencontre beaucoup dans le métro. On ne les fuit pas si on les croise. Il y en a un qui a un magasin juste à côté de chez moi, je ne peux pas ne pas le croiser. C'est très chouette d'avoir des nouvelles.

LC : Après, certains veulent me donner leurs coordonnées. Là, je dis non.

Si une association a envie de faire un atelier en prison ?

PB : Elle doit venir avec un projet tout simplement. Mais il y a un problème de disponibilité dans les prisons. L'horaire et les budgets ne sont pas extensibles. Je viens de faire le budget pour 2016, il est serré. Il ne faut pas rêver, c'est difficile. Pour des jeunes animateurs c'est important de se faire un réseau. Moi j'ai commencé le mien en faisant du bénévolat. ■

<http://www.adeppi.be>

Sur le même sujet, voir page suivante, le film documentaire « Ombre et lumières » de Charline Caron et Antonio Gomez Garcia.



Photo : Ombre et Lumières, voir en page 8

OMBRE ET LUMIÈRES

Documentaire // 52 min // 2012

Produit par Leïla Films, en co-production avec le WIP, la RTBF, l'Atelier Graphoui, le CPC et le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Synopsis

Au départ, il s'agissait d'une excuse pour sortir de sa cellule. Pourtant, rapidement, Alfonso, Angelo, Enzo, Ekrem et Farid découvrent que le théâtre est plus qu'une occupation. Ils parlent de leur réalité, se confient aux autres. Ils apprennent à lâcher prise, à utiliser leur voix et leur corps d'une autre manière. Ils se mettent au service d'une fable commune à raconter. Le vécu de ces hommes devient le matériau de base d'une création collective. L'histoire se construit scène par scène. Entre plaisir et exutoire, la parole de neuf hommes privés de liberté se révèle.

Fiche artistique

Réalisation // Charline Caron, Antonio Gomez Garcia

Montage // Gaëlle Hardy

Intervenants // Jean-Marc Munaretti (animateur) et les détenus de la prison de Lantin

Commander le DVD : <http://www.dvdoc.be>

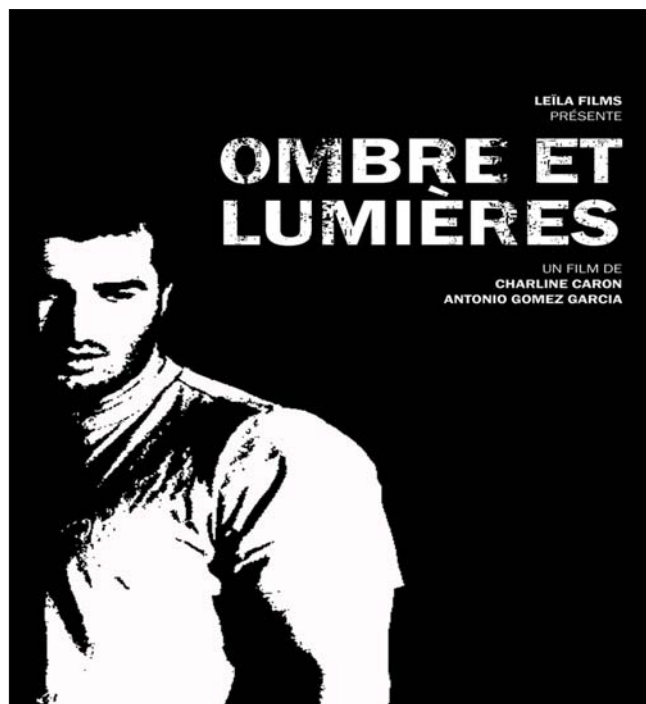


Photo : Ombre et Lumières

LE CFALIEN DEVIENT NUMÉRIQUE ! BONUS : IL DEVIENT UN BIMESTRIEL !

Quatre fois par an, le CFA publie le CFALien.

A travers ce bulletin de liaison, nous souhaitons susciter une réflexion sociale liée au métier de l'animateur, permettre la rencontre avec des acteurs du monde socioculturel et des artistes, proposer des outils pédagogiques pour les participants à nos formations, laisser des espaces de parole aux jeunes, membres de notre asbl ou public de nos formations, majoritairement lecteurs de notre publication. Depuis deux ans, l'équipe du CFA, rédactrice du trimestriel, réfléchit au moyen de dynamiser la rédaction des dossiers thématiques, et d'être plus réactive aux demandes et besoins des jeunes et des professionnels de l'animation exprimés dans les évaluations de nos actions mais aussi à travers des échanges informels nombreux.

Faire évoluer la fréquence de parution du CFALien a naturellement entraîné la question du format de diffusion : passer du format papier au format numérique !

Cette évolution a des impacts écologique et économique non négligeables, de plus, le passage au format numérique permet une transmission simplifiée par mail laissant à chaque lecteur la liberté d'imprimer ou d'enregistrer le numéro, en fonction de son confort de lecture.

C'est ainsi qu'à partir de mars 2016, le CFA vous invite à découvrir le CFALien 142 au format numérique.

Un numéro hors-série annuel sera chaque année édité sous format papier ET numérique.



Comment continuer à recevoir le CFALien numérique ?

En pratique :

Le CFALien sera annoncé via notre lettre d'information, sur notre page facebook et sur notre site internet.

Le site internet du CFA : www.cfaasble.be

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Centre-de-Formation-dAnimateurs-CFA-163314040363315/>

Une fois par mois, nous envoyons par courriel une lettre d'information.

Elle reprend le programme d'activités du CFA des semaines à venir (formations, animations et autres informations utiles).

Pour recevoir notre lettre d'information.

Vous devez vous rendre sur notre site internet et simplement insérer votre adresse courriel dans la colonne (voir l'image ci-dessous) - www.cfaasbl.be

Le CFALien sur notre site web.

Dans le menu en haut du site, dans la rubrique «publications» vous trouverez une page avec les numéros du CFALien (à partir du numéro 100).

Comment lire le CFALien numérique ?

Le CFALien est au format PDF : vous devez utiliser le logiciel gratuit Adobe Reader pour lire ce format de fichier.

Et si je souhaite l'imprimer ?

Rien de plus facile, le CFALien est en A4 et s'adapte parfaitement au format papier.

Des questions, des remarques au sujet du CFALien ?

Prenez contact avec Derry De Schrijver à derry@cfaasbl.be

FORMATION AU MÉTIER D'ANIMATEURS EN ARTS DU SPECTACLE EN 1 AN

Objectifs

En une année de formation professionnelle, former des animateurs compétents pour l'animation de groupes, l'animation d'activités d'expression et de création par les arts de la scène et par la vidéo.

Public

Toute personne de plus de 18 ans pour qui la motivation s'allie aux aptitudes de base à l'apprentissage du métier d'animateur en arts du spectacle.

Durée

1325 heures de formation réparties en : 1025 heures de formation plus 300 heures de formation pratique en terrains de stages.

La formation dure un an à temps plein en cours du jour, elle commence fin septembre 2016 pour se terminer début septembre 2017.

Contenu

La première partie de l'année

Les stagiaires acquièrent les connaissances de base en animation de groupes, animation théâtrale, animation vidéo et les pratiquent en groupe de formation.

Le stage probatoire (5 semaines) débute l'année par une découverte active des trois domaines d'apprentissage.

Des modules de formation à l'animation de groupes, au théâtre et à la vidéo se succèdent ensuite pour consolider les compétences et se perfectionner.

La deuxième partie de l'année

Prise progressive d'autonomie et acquisition d'une expérience professionnelle. Elle alterne la formation de terrain et de nouveaux modules d'approfondissement.

Remarques :

Pour les personnes qui ne sont pas en possession du Certificat d'Études Secondaires Supérieures, la formation doit être précédée d'une préformation spécifique à l'animation. Cette préformation est organisée par l'ASBL PROFORAL, elle dure 7 semaines. Renseignements au CFA.





Méthodes

Les méthodes de formation proposées sont inspirées des méthodes actives et coopératives d'apprentissage. Elles mettent chaque fois que c'est possible les stagiaires en situation d'approcher les contenus à acquérir par l'expérimentation ou la réalisation de projets.

Un travail collectif d'analyse de l'expérience et de ses résultats avec l'aide des formateurs permet alors au groupe de se constituer les compétences utiles.

Certification

Le Brevet d'Animateur en Arts du Spectacle atteste l'acquisition des aptitudes professionnelles dont a fait preuve un stagiaire par sa participation active et régulière à la formation et par l'aboutissement concret et satisfaisant des stages et projets.

Le Brevet d'Animateur de Centres de Vacances (BACV), avalisé par la Fédération Wallonie - Bruxelles, atteste de l'aptitude d'un stagiaire à l'animation de centres de vacances.

Participation

La formation est gratuite pour les demandeurs d'emploi ne disposant pas du Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur.

Pour les autres, une participation aux frais de la formation est demandée.

Pour s'inscrire il faut :

Participer à une séance d'information et à un entretien de sélection.

Avoir suivi avec succès une préformation pour les personnes ne disposant pas du Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur.

Avoir 18 ans au moins.

Renseignements et inscriptions pour une séance d'information

Par téléphone au 02 / 511 25 86

Pas d'inscription automatique !

L'inscription fait l'objet d'une procédure de sélection.

Formations et Animations

- ❑ **L'ennéagramme** : une démarche novatrice pour améliorer la gestion d'équipe
Dans toute équipe de travail, les différences de comportements sont souvent sources de tensions exprimées ou latentes. Le travail d'équipe perd en efficacité ! Et les personnes en bien-être !
Objectifs : Découvrir les neuf profils de personnalité de l'ennéagramme : motivation, valeurs, ressources, points faibles, réactions sous stress ; Identifier son profil de personnalité.

Dates : les 7, 8 et 11 janvier 2016

- ❑ **Les devoirs, un jeu d'enfant !**

Vous travaillez dans une école de devoir ? Vous êtes animateur extra-scolaire ? Vous avez des difficultés pour mettre au travail les enfants revenant de l'école ? Et si on abordait les apprentissages scolaires en jouant ?

Objectifs : Expérimenter le plaisir de jouer ; Faire le plein de jeux autour des apprentissages scolaires ; Découvrir des outils pour la création de petits jeux ; S'outiller pour mener à bien l'animation d'un jeu.

Dates : les 22, 28 et 29 janvier 2016

- ❑ **Mieux se connaître pour mieux communiquer**

Travailler en équipe est souvent un défi ! Olivier est stimulé par le stress de dernière minute tandis que Nadia l'évite par une organisation programmée. Farid est trop proche des jeunes et Youssef trop distant ! Comment faire de ces différences une source de richesses plutôt que de conflits ?

Objectifs : Identifier ses ressources et ses points faibles ; Mieux comprendre ses propres réactions et celles des autres.

Dates : les 28 et 29 janvier et le 17 février 2016

- ❑ **Animateur cinéaste**

Réaliser un film en 5 jours, c'est possible !

Objectifs : S'initier au langage cinématographique (écriture, cadrage, montage,...) ; Expérimenter collectivement la réalisation d'un court métrage de fiction ; Découvrir des outils d'animation vidéo ; Echanger autour du métier d'animateur vidéo.

Dates : du 8 au 10 février et du 15 au 17 février 2016

- ❑ **J'suis tout p'tit et je danse**

Comment encadrer et stimuler les jeunes enfants dans la création du langage dansé ? Jusqu'où puis-je aller avec des si petits ?

Objectifs : Découvrir les composantes du mouvement et accroître la connaissance de son corps et de sa mobilité dans un esprit ludique, créatif et collectif.

Dates : les 18 et 19 février et 2 mars 2016

- ❑ **FA-si-la musique !**

Et si c'était facile d'aborder la musique en ayant l'impression de ne rien y connaître ? Et si c'était accessible à tous nos groupes, aussi divers soient-ils ?

Objectifs : Vivre le plaisir de la musique pour pouvoir le transmettre ; Faire le plein de jeux musicaux : rythme, respiration, voix, écoute, mouvement... ; Approcher des instruments sans craindre de ne pouvoir rien en tirer ; Vivre une création collective musicale.

Dates : les 22, 23 février et 7, 8 mars 2016

Pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire à l'un de nos modules :

Vous pouvez nous joindre au 02 / 511 25 86, vous pourrez obtenir notre brochure gratuitement.

Visitez notre site Internet !

Outre la description de notre programme pour la saison 2016, vous pourrez aisément procéder en ligne à votre inscription aux formations de votre choix. Vous y trouverez également le CFAlien au format pdf. Chaque numéro se penche sur un thème spécifique dont les plus récents sont la jeunesse, l'animation, les écoles de devoirs, le théâtre-action, la création collective, la professionnalisation du métier d'animateur, l'animation vidéo...

En visitant notre site, profitez-en pour vous inscrire à notre lettre d'information mensuelle. Courte et directe, celle-ci vous tient au courant des prochaines activités du CFA.

Une seule adresse :

www.cfaasbl.be

Réduction pour les animateurs socioculturels !

Les animateurs actifs dans le domaine socioculturel à titre professionnel ou volontaire bénéficient de réductions sur la plupart de nos formations. Profitez-en ! Lorsqu'il y a possibilité de réduction, le prix réduit est précédé d'un *.

Du « sur mesure » !

Le CFA est à votre écoute. Il sera le partenaire efficace de votre association pour toute une gamme de projets. N'hésitez pas à nous contacter.

Ont collaboré à ce numéro :

Rédaction :

Nathalie Boulanger, Nane Vanderperre, Céline Kayogera et Lamia Kebbou

Photos et illustrations :

le CFA et leila Films

Photo de couverture : Ombre et Lumières

Infographie : Derry

Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie - Bruxelles et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale

